

## 9. 1927 – 1935 : LE P.O.B. DANS L'OPPOSITION (1986)

*Le PS avait gagné les élections régionales le 13 octobre 1985, obtenant presque la moitié des sièges au Conseil régional wallon (47 sur 104), mais avait néanmoins été maintenu dans l'opposition par la coalition chrétienne-libérale en place depuis 1981. Guy Spitaels avait sollicité alors diverses notes relatives à l'attitude du POB lorsqu'il était dans l'opposition, notes dont naquit cet article paru dans le n° 194 de **Socialisme** (avril 1986).*

A l'heure où les Partis socialistes belges entament en 1986 une cinquième année d'opposition, l'occasion est donnée d'évoquer comment se comporta et évolua, il y a un demi-siècle, le P.O.B. dans des circonstances politiques similaires. Il ne s'agit pas d'essayer d'établir des parallèles faciles ou de rechercher à tout prix des «leçons», sinon peut-être (s'il faut justifier le pourquoi d'un article historique) rappeler contrairement à ce que véhiculent certains clichés, que l'opposition n'est pas chose aisée. Dans la conduite de celle-ci, le P.S. aujourd'hui se différencierait d'ailleurs plutôt positivement, on le verra, du P.O.B. - B.W.P. de Vandervelde, De Man et Spaak ...

Avec la fin des années '30, la période 1927 -1935 peut apparaître en effet comme une des plus pénibles de l'histoire du Parti Ouvrier, en raison notamment des tensions internes, des déceptions électorales et d'une longue incapacité à formuler des alternatives crédibles ... Ce bref essai de synthèse montrera aussi comment, dans la dernière phase de ces années difficiles (lors de la préparation et de la promotion du Plan du Travail ), le P.O.B. réorganisa progressivement ses organes directeurs jusqu'à officialiser la fonction de Président du Parti. D'une certaine manière, celle-ci naquit de la crise du mouvement socialiste, il y a juste cinquante ans.

### LES PREMIERS MOIS D'OPPOSITION

Aux élections de 1925, le P.O.B. était sorti grand vainqueur du scrutin avec 39,4 % des voix du Royaume (30,1 % en Flandre, 37,6 % à Bruxelles et 51,3 % en Wallonie). Le cabinet socialiste démocrate-chrétien Pouillet Vandervelde, constitué en juin 1925, dut cependant céder la place en mai suivant à une tripartite d'union nationale, pour sauver le franc. Les socialistes quittèrent ce gouvernement en octobre 1927, officiellement sur la question du temps de service militaire, en fait parce que la stabilisation monétaire étant consolidée et l'économie en voie d'expansion, la collaboration était critiquée tant à gauche qu'à droite.

Il y a peu à dire de l'attitude du Parti Ouvrier pendant les derniers mois de la législature. Notamment lors du vote du projet de loi sur le service militaire à l'été 1928, mais en d'autres occasions également, il ne cesse d'inviter les démocrates-chrétiens à retirer leur appui à la coalition catholique libérale: en vain. Il ouvre la campagne électorale dès décembre, en l'axant sur le service de six mois et sur une série de réformes sociales relativement modérées.

Mais la situation générale est plutôt favorable au gouvernement, qui peut se prévaloir d'avoir restauré un climat propice aux affaires. Les partis de la coalition sortante se ménagent mutuellement pendant la campagne, au cours de laquelle ils font miroiter déjà l'espoir d'une diminution des impôts. Les élections de mai 1929 se soldent par un recul important des socialistes, surtout à Bruxelles (résultats : 27 % en Flandre, 31,8 % à Bruxelles et 48,5 % en Wallonie). Au total, le P.O.B. perd 3,4 % des voix et passe de 78 à 70 députés.

Le gouvernement sortant ne démissionne pas; il sera seulement remanié quelques mois plus tard. La cuisante défaite électorale de mai 1929 - la plus lourde depuis la création du Parti Ouvrier - provoque un malaise dans les rangs socialistes, tant parmi les partisans de principe de la collaboration ministérielle avec les deux partis «bourgeois» que parmi ceux qui nourrissaient l'espoir d'une majorité absolue socialiste au Parlement. La résolution finale adoptée au Congrès de novembre 1929 se contente de constater que le problème de la participation gouvernementale, pour le Parti, ne se poserait qu'après de nouvelles élections.

La grande crise économique commence à faire sentir ses effets en Belgique quelques mois après ce scrutin. Les gouvernements chrétiens-libéraux successifs mèneront une politique déflationniste. Face à celle-ci, et face à la crise d'une manière générale, le P.O.B. va se révéler - de l'avis de divers historiens - désarmé et impuissant. Les dirigeants du P.O.B. ne sont pas à même d'élaborer une véritable alternative à la politique économique de la droite : à la fin de 1931, un Congrès adopte certes un «Plan de salut public» mais celui-ci ne représente pas une réponse concluante aux problèmes de l'heure.

En fait, le Parti - et notamment les organisations syndicales qui y ont un poids considérable - est tout à fait sur la défensive. Ses leaders laissent ouvertement entendre qu'ils ne souhaitent pas retourner au gouvernement en de pareilles circonstances : ne voyant pas quelle autre politique peut être menée, ils ne tiennent pas à endosser la responsabilité de mesures impopulaires. Le P.O.B. se réfugie dans un attentisme prudent.

## **HIERARCHIE STATUTAIRE, OLIGARCHIE DE FAIT**

Il faut noter ici, comme un élément d'explication parmi d'autres, que la direction du Parti est toujours aux mains de l'équipe - Vandervelde, Destrée, Anseele, De Brouckère, etc. - qui en avait pris les leviers de commande près de quarante ans plus tôt. Cette équipe, évidemment vieillie, est relativement peu ou mal formée en matière économique. Compte tenu des conquêtes obtenues par la voie de la participation dans les années '20, elle ne conçoit plus d'autre action possible que l'opposition parlementaire «classique» ; il n'est plus question qu'elle envisage une grève générale ou toute autre action de ce genre.

En principe pourtant, le Parti n'est pas dirigé par une oligarchie de « sages » ou d'anciens. Statutairement, le P.O.B. est un ensemble de 29 Fédérations rassemblant les membres de groupes affiliés (groupes politiques, syndicats, coopératives et mutualités) organisés au plan local en Unions socialistes communales. Les Fédérations désignent des délégués au Conseil général et les candidats à l'élection du Bureau. Le Conseil général est la délégation permanente du Parti, chargée de la direction politique entre les Congrès. C'est une assemblée de quelque 250 membres, dont la moitié avec voix délibérative. Il doit se réunir en séance plénière tous les mois et chaque fois que l'intérêt du Parti l'exige. Fort d'une quinzaine de membres seulement, le Bureau du Conseil général est l'organe exécutif du P.O.B. Il se réunit au moins une fois par mois. Enfin, l'organe suprême du Parti est le Congrès national.

Il n'est donc pas question dans cette structure, telle qu'elle ressort des statuts de 1920, d'une quelconque prépondérance des dirigeants «historiques» et encore moins de l'existence d'un Président du Parti, ni même d'un Président du Conseil général ou du Bureau. Mais en fait, si les mandats étaient électifs à tous les niveaux, le suffrage indirect avait pour résultat que le Parti était dirigé, comme on l'a dit, par un petit groupe (les membres du Bureau) presque inamovible, cumulant les fonctions et régulièrement réélu par acclamations. Cette stabilité explique la moyenne d'âge élevée des membres du Bureau (58 ans), certains y siégeant depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et le fait, comme l'a écrit M. Brélaz, que la hiérarchie statutaire Bureau-Conseil général-Congrès tendait à se renverser.

En outre, Vandervelde jouissait d'un leadership incontesté au sein du Bureau. Le député de Bruxelles était devenu le chef du Groupe socialiste à la Chambre dès 1894. Or, en raison notamment de la prédilection du Parti Ouvrier pour l'action parlementaire, le Groupe parlementaire avait acquis dès avant 1914 un rôle prépondérant dans les mécanismes de prise de décision. Cette prépondérance s'accrut encore après la guerre, avec la participation gouvernementale. Dans ces conditions, le chef du Groupe parlementaire était devenu naturellement le « Patron » de fait du Parti, et d'ailleurs était ainsi surnommé.

## **TENSIONS INTERNES ET NOUVELLE DECEPTION ELECTORALE**

L'attitude expectative du Parti et l'absence de programme alternatif à la politique déflationniste de la droite ne pouvaient qu'accroître le malaise dans les rangs socialistes. L'aile gauche du P.O.B. - autour du journal *L'Action Socialiste* créé en 1932 et animé notamment par Spaak - se fait de plus en plus critique, et de plus en plus violente même, vis-à-vis du «super réformisme» des dirigeants politiques et syndicaux.

En dehors du P.O.B., les militants communistes tiennent évidemment le même langage. En juillet 1932, ils sont à la tête des grèves «sauvages» qui éclatent en Hainaut malgré la volonté du P.O.B., qui n'en reprend la direction que plusieurs jours après le déclenchement du mouvement et s'attache alors à rétablir la paix sociale. A la suite du «coup de semonce» qu'ont constitué pour lui les grèves de juillet, le Parti raidira son attitude en vue des élections législatives anticipées de novembre 1932. Alors qu'en 1925 et 1929, le P.O.B. ne s'était engagé, pendant sa campagne, qu'à ce qu'il croyait réalisable en cas de participation gouvernementale, cette fois il propose aux électeurs tout son programme (renversement du capitalisme et réalisation du socialisme). Mais s'il y a radicalisation du discours, il ressort de déclarations des dirigeants et de la presse socialistes que le P.O.B. souhaite en fait pouvoir échapper à la participation gouvernementale après le scrutin.

Très habilement le parti catholique engage, lui, une offensive sur le terrain de la lutte scolaire quelques semaines avant les élections, et parvient ainsi à détourner l'électorat chrétien de l'enjeu économique et social, en exploitant ses sentiments religieux. La manoeuvre est payante: les catholiques sortent en effet grands vainqueurs des élections - au détriment des libéraux et des nationalistes flamands. Les partis de gauche n'enregistrent qu'une trop faible poussée. Le P.O.B. regagne 1,1 % (il obtient au total 37,1 % dans le Royaume, 29 % en Flandre, 33,8 % à Bruxelles et 48,9 % en Wallonie) et 6 sièges: cette progression ne compense pas les pertes de 1929.

## **RELANCE DE L'ACTION, CREATION D'UN COMITE DIRECTEUR**

La coalition chrétienne-libérale reconduite obtient les pouvoirs spéciaux à la fin de l'année pour appliquer un plan comportant des économies draconiennes et une série d'augmentations d'impôts. Au cours des premiers mois de l'année 1933, le P.O.B. se fait davantage qu'auparavant le relais du mécontentement populaire. En janvier, il organise avec les syndicats des manifestations dans différentes villes; elles seront sans effet sur le gouvernement. En juin, en réaction à une nouvelle série de mesures gouvernementales, il lance une pétition exigeant

de nouvelles élections législatives. La pétition obtiendra plus de signatures que le Parti n'avait obtenu de voix aux élections communales d'octobre 1932, mais elle n'aura pas plus d'effets que les manifestations de janvier.

L'inefficacité des actions organisées durant ce premier semestre de 1933 alimente les critiques, au sein du Parti, à l'égard de l'équipe dirigeante. Les distances se creusent de plus en plus entre les «centristes» partisans de celle-ci, les «droitiers» qui, dès mai, plaident pour l'entrée du P.O.B. au gouvernement (Fédérations de Verviers, Nivelles, Borinage), et enfin l'aile gauche autour de *L'Action socialiste* qui réclame la grève générale, voire (Fédérations de Liège, de Soignies) la prise de pouvoir insurrectionnelle ...

C'est durant cette période que les nécessités de l'action, mais aussi peut-être le besoin de renforcer la direction de l'organisation devant ces critiques en sens divers, amenèrent le Conseil général ou le Bureau (?) à créer un exécutif encore plus restreint: un Comité directeur provisoire. Cet organe de quatre membres (Vandervelde et trois autres membres du Bureau) était non statutaire et ses fonctions non clairement définies. Lorsqu'à l'automne le Secrétaire général administratif (en place depuis 1919), Van Roosbroeck, annonça son intention de prendre sa retraite, De Man proposa d'institutionnaliser le Comité directeur provisoire qui serait composé de cinq membres : un Président, un vice-Président, le Secrétaire général et deux Secrétaires, un flamand et un wallon.

Ce projet fut soumis au Bureau en novembre, adopté par le Conseil général en décembre et approuvé par le Congrès de Noël 1933 consacré au Plan du Travail. Mais le poste de Secrétaire général disparut du montage proposé par De Man, Van Roosbroeck à qui on le destinait ne voulant pas revenir sur sa démission. Vandervelde devint alors Président et De Man vice-Président du Comité directeur.

Le partage d'attribution entre les deux hommes ne fut nulle part précisé, et ils ne purent maintenir entre eux un *modus vivendi*, comme l'a expliqué De Man lui-même dans ses mémoires : « Vandervelde m'avait fait part de son désir d'établir entre nous une division du travail qui l'aurait ménagé quelque peu. Il garderait la direction de l'activité parlementaire tandis que, comme non-parlementaire, j'assurerais la direction intérieure du Parti et de la propagande pour le Plan, quitte à le consulter en cas de doute possible sur son accord. Ce régime ne dura pas longtemps ... ».

Comme les Fédérations n'avaient pu être consultées avant le Congrès sur l'institutionnalisation définitive du Comité directeur, son inscription dans les statuts avait dû être différée. Mais il est évident que, même encore non statutaire, la désignation de ce Comité par le Congrès lui conférait davantage de poids. C'est d'ailleurs l'argument qui avait été invoqué devant les Congressistes : «pour renforcer efficacement l'action en faveur du Plan, il nous faut un organe qui sera mieux armé que la direction provisoire pour prendre des décisions».

## **DU «PLAN» AU GOUVERNEMENT**

Le Plan du Travail adopté au Congrès de Noël 1933 et surtout la campagne de propagande à son sujet durant les mois suivants devaient permettre au Parti Ouvrier de sortir d'une impasse. Selon A. Pletinckx en effet - auteur d'une excellente étude sur cette période de l'histoire du socialisme - «à partir d'août 1933, le P.O.B. avait cessé pour ainsi dire de vivre et d'agir». Et *L'Avenir du Borinage* avait constaté en septembre : «Nous donnons le spectacle attristant du désarroi, de l'inquiétude ... ».

Il fallait un acte politique spectaculaire pour sauver l'unité du Parti et restaurer la confiance à son égard. Le Plan fit donc l'unanimité : aux partisans de la collaboration gouvernementale comme à ceux de la grève générale insurrectionnelle, il offrait une «troisième voie». Pour les jeunes militants antifascistes et pacifistes, il constituait une sorte d'«équivalent moral». Pour les masses dont le Parti avait de plus en plus de mal à canaliser l'ardeur combative, il s'agissait enfin d'un projet alternatif autour duquel se mobiliser.

Le principal mérite du Plan fut donc d'insuffler un enthousiasme nouveau dans la propagande, de fournir un mot de ralliement. Mais s'il apaisa quelque peu les tensions, il n'empêcha pas totalement les critiques de s'exprimer. *L'Action socialiste* et Spaak profitèrent du krach de la Banque Belge du Travail, en mars 1934, pour reprendre leurs attaques contre les dirigeants; à l'opposé, certains continuaient publiquement à se prononcer pour la collaboration ministérielle alors que la propagande pour le Plan, à cet égard, était du type «tout ou rien».

Finalement, le P.O.B. sortira de cette longue cure d'opposition doublée d'une grave crise interne, grâce à la chute, au printemps 1935, de la coalition chrétienne-libérale, suivie de la formation - comme en 1926 - d'un gouvernement d'union nationale pour affronter la crise monétaire et financière. En ce qui concerne le P.O.B. - et pour ne rien dire de Spaak ... - ce fut au prix du reniement de sa formule « Tout le Plan, rien que le Plan ».

Le Président Spitaels devait le rappeler en avril 1985 lors de la séance au Palais des Congrès dans le cadre des commémorations du centenaire du P.O.B. : « N'avançons rien que nous ne puissions tenir. Le Plan avait été magnifié dans la mémoire collective des militants socialistes, et pourtant, lorsque l'on met en regard de son contenu les projets effectivement réalisés, quelle désillusion que ces scrutins de '36 et de '39 où le Parti paya - et lourdement - son incapacité à concrétiser ses promesses ».

## LES REFORMES STATUTAIRES DE 1936

Quant aux statuts du Parti, implicitement modifiés lors de l'institutionnalisation du Comité directeur fin 1933, ils ne furent effectivement révisés qu'au Congrès d'octobre 1936, le P.O.B. étant toujours au pouvoir. Est-ce parce que les circonstances avaient changé, mais toujours est-il que, sur proposition de Max Buset, auteur des projets relatifs à la direction du parti, le Comité directeur fut explicitement supprimé. La résolution soumise aux congressistes précisait même : « Aucune assemblée restreinte au sein du Bureau ou du Conseil général ne pourra être créée qu'à l'initiative du Congrès ». En revanche, un nouvel article prévoyait désormais la désignation par le Conseil général, dans la quinzaine suivant l'élection du Bureau, d'un Président et d'un vice-Président du Parti de rôle linguistique différent. Vandervelde et De Man furent confirmés dans leur fonction respective.

Ainsi la réforme entreprise en 1933 par la constitution d'un exécutif restreint provisoire aboutissait en 1936 à l'officialisation des postes de Président et vice-Président du Parti, et à la suppression de tout organisme restreint au sein du Bureau. Cette suppression et le nouvel article statutaire relatif à la direction du Parti donnaient une plus grande importance encore aux postes de Président et de vice-Président. Rien n'était dit cependant sur l'étendue de leur pouvoir respectif. Les successeurs de Vandervelde, et particulièrement Max Buset de 1945 à 1959, se chargeraient de donner à la fonction de Président de parti tout son contenu.

**Sources** : M. Brelaz, *Henri De Man*, Genève, 1985 ; A. Pletinckx, *Le P.O.B. dans la première phase de la crise économique* dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1976-77.